



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Stéphane CLAIREAUX  
Député de Saint-Pierre  
et Miquelon  
BP 4477  
97500 SAINT-PIERRE  
sclaireaux@depute975.fr

Saint-Pierre le 2 février 2016

Karine CLAIREAUX  
Sénateur de Saint-Pierre  
et Miquelon  
BP 4213  
97500 SAINT-PIERRE  
k.claireaux@senat.fr

### COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 15 décembre 2015, la Ministre des Outre-mer a remis aux élus de l'Archipel le rapport final du Conseiller d'Etat Laurent Olléon relatif à une modification du statut de Saint-Pierre-et-Miquelon.

Dans son courrier de transmission, George Pau-Langevin souhaitait que les élus puissent lui faire remonter leur avis sur ce rapport d'ici la fin janvier 2016.

A l'issue de la réunion du 29 décembre 2015, les membres présents du Conseil des élus ont mandaté les parlementaires pour auditionner les forces vives de l'Archipel afin d'avoir un premier ressenti.

L'objectif de cette première étape était de mieux comprendre et appréhender les opinions des institutionnels et socioprofessionnels et de les compiler de la manière la plus objective et exhaustive possible, avant d'entamer un travail de fond sur le statut aboutissant, dans un second temps, à une ou des propositions concrètes à la population.

Le Sénateur Karine Claireaux et le Député Stéphane Claireaux ont donc remis la semaine dernière le compte-rendu de ces auditions à la Ministre des Outre-mer. Une copie a également été adressée à chaque membre du Conseil des élus.

Le député,

**Stéphane CLAIREAUX**

Le sénateur,

**Karine CLAIREAUX**